Astuces & Conseils Vous et votre société

INDEMNITÉ DE FRAIS - 22.5.2023

Gardez les justificatifs de votre indemnité de frais à portée de main!

Si votre société vous verse une indemnité de frais forfaitaire générale, son montant doit figurer sur votre fiche de rémunération 281.20. Le fisc a donc une meilleure vision de ces indemnités qu'auparavant, ce qui rend d'autant plus important le fait de pouvoir en justifier le montant. Comment procéder ?

CONTRÔLES ET LITIGES - 22.5.2023

Une réclamation par e-mail?

RETIRER DE L'ARGENT D'UNE SOCIÉTÉ - 22.5.2023

Le cadeau de mariage de votre société ?

CONSTITUTION SOCIÉTÉ - 22.5.2023

Qui établit le plan financier ?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 22.5.2023

Rapport de l'assemblée annuelle = rapport annuel?

ACTIONS - 22.5.2023

Rachat d'actions propres et démission : différences et similitudes

Les actionnaires d'une SRL peuvent vendre leurs actions à la société elle-même par le biais d'un rachat d'actions propres ou d'une démission à charge du patrimoine social. Quelles sont les similitudes et les différences entre ces deux solutions ?

IMMOBILIER - 22.5.2023

Immeuble de société: pleine propriété, usufruit ou superficie?

Vous souhaitez acheter, avec votre SRL, un bien immobilier professionnel qui n'est plus «neuf» au regard de la TVA et que vous aimeriez posséder à titre privé plus tard, p.ex. dans 20 ans. Votre SRL peut acheter la pleine propriété du bâtiment et du terrain, seulement le bâtiment (c.-à-d. la «superficie») ou encore l'usufruit. Quelles sont les règles juridiques et fiscales dans ces 3 cas ?

VOITURE DE SOCIÉTÉ - 22.5.2023

Verdissement de la fiscalité automobile : essence et diesel

<u>La déductibilité des frais des voitures essence, diesel ou GNC/GNL de votre société sera encore restreinte dans les années à venir. À l'approche de la première date clé du 01.07.2023, prenons le temps de réfléchir aux nouvelles règles.</u>

ACTUALITÉ - VOITURE DE SOCIÉTÉ - 22.5.2023

Verdissement de la fiscalité automobile : voitures électriques

À la suite de la modification de la fiscalité automobile, la déductibilité des voitures électriques (et de toutes celles qui n'émettent pas de CO₂) sera également limitée à l'avenir. Quelle date retenir et à quoi ressemblera le nouveau régime ? Quelles sont les règles applicables à la borne de recharge installée par votre société ?

COMPTE-COURANT - 22.5.2023

Le fisc accepte-t-il des dépenses privées en C/C ?

<u>Un chef d'entreprise fait payer certaines dépenses privées par sa SRL, qui les comptabilise sur son compte courant (C/C).</u> Au bout de dix ans, ce C/C est extourné car, de toute façon, le dirigeant ne le remboursera jamais. Qu'en ont pensé le fisc et les tribunaux ?